



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°107 - DÉCEMBRE 2025



Le mot du président national

Chères présidentes, chers présidents,

vous le constatez tous les jours dans vos fédérations et dans les associations locales, le monde combattant est en train de changer profondément sous nos yeux. Je l'ai déjà dit devant de nombreuses assemblées différentes, nous sommes arrivés à un point de bascule car l'effacement de la 3^e génération du feu s'accélère. « *Le monde combattant des gros bataillons met le cap vers le soleil couchant* ». Les associations généralistes et intergénérationnelles comme la nôtre étaient essentiellement composées d'anciens appelés du contingent, dont l'ambition était certes le devoir de mémoire mais aussi l'engagement pour conquérir les droits à reconnaissance et à réparation. Ces anciens combattants de retour à la vie civile avaient un pouvoir d'influence et de rayonnement au sein de la société, ne serait-ce que par leur nombre. La 4^e génération du feu qui nous rejoint n'a pas du tout la même physionomie. Elle n'est composée que de professionnels, en bien plus petit nombre, en activité ou à la retraite, bien plus protégés par l'institution militaire, qui par là-même préfèrent souvent les amicales aux associations, et dont le volume ne permettra pas aux Opex d'atteindre une masse critique qui pèse. Nos associations ont géré l'abondance d'adhérents « anciens combattants » et vont devoir se partager leur rareté.

Mais heureusement, l'UNC a eu la clairvoyance de s'ouvrir à ceux que l'on nomme aujourd'hui les soldats de France et les associés, sans carte du combattant mais partageant ardemment les mêmes valeurs que leurs camarades ressortissants de l'ONACVG. Cela nous permet de se revendiquer aujourd'hui comme une association qui représente véritablement tout l'éventail de ceux qui animent le monde combattant, à la différence d'associations à l'objet social segmenté.

Pour rebondir face à cette double crise démographique et des adhésions, il faut donc dorénavant avoir une approche holistique du monde combattant, en intégrant toutes ses dimensions et ses composantes, et non avoir une vision réduite à des intérêts catégoriels ou autocentrés, car le monde combattant est divers et le sera de plus en plus.

Et que doit donc faire l'UNC de plus qu'elle n'accomplit déjà ? Je suis persuadé que son avenir réside plus que jamais avant tout dans une croissance externe. Qu'entend-on par-là ?

Dans un premier temps, il faut impérativement recruter encore plus que nous le faisons actuellement de soldats de France et d'associés, ces « citoyens combattants » selon une très belle expression qui nous vient de Vendée. Appelés de l'ancien service national, qui, je le rappelle, sont bien ceux qui ont gagné la guerre froide, membres des forces de sécurité, réservistes, cadets, jeunes et leurs parents, mais aussi tous ces citoyens qui se mobilisent autour de la mémoire et de la solidarité et qui sont les artisans quotidiens de la cohésion nationale. A cet égard, gardons un œil attentif sur les futurs volontaires du nouveau service national. Ils forment un vivier de recrutement dans lequel il faudra savoir puiser .../...

de futurs adhérents. L'UNC doit s'impliquer dans ce dispositif, comme elle l'a fait avec le SNU pour recruter nos cadets.

Dans un second temps, il faut développer les partenariats et les affiliations avec des associations qui cherchent à bénéficier de notre capacité d'action et d'influence. Le comité en charge de ce sujet au conseil d'administration national a très efficacement redynamisé ce processus. Comme il est rappelé dans ces pages, les signatures recommencent à s'enchaîner et beaucoup d'autres se profilent à court terme. Il s'agit ni plus ni moins que de créer autour de l'UNC une sorte de galaxie regroupant les associations qui complètent utilement notre ADN historique, afin que nous soyons visibles et actifs dans tous les domaines qui compose aujourd'hui l'écosystème du monde combattant.

Mais cette démarche ne serait pas suffisante si nous n'explorions pas de façon bien plus déterminée tout ce qui participe, autour de nous, à la construction de la résilience de la Nation, même si je sais que cela est entrepris de façon empirique ici ou là, souvent d'ailleurs avec succès. Il faut partir à la conquête d'environnements qui concourent à la perpétuation de la mémoire combattante. Les élus de terrain bien sûr, à commencer par les maires, mais aussi et peut-être surtout l'Éducation nationale avec laquelle il faudrait formaliser un véritable partenariat. Je sais à cet égard que leur actuel ministre a une vraie fibre patriotique. C'est un chantier assurément complexe mais il est indispensable.

Vous le voyez, il faut que l'UNC devienne un carrefour, ou plutôt, comme le disent les Anglo-Saxons, un « hub » où se retrouvent tous ceux pour qui la défense du monde combattant importe. C'est un vaste projet sur lequel il faut concentrer notre énergie.

Hervé Longuet, président national

Actualités du président national



21 novembre
Signature d'une convention de partenariat avec l'association Soutien commando



1^{er} décembre
Déjeuner de travail avec le conseiller mémoire, culture et discours de la ministre des Armées et des Anciens combattants



3 décembre
Signature d'une convention d'affiliation avec l'Association nationale des réservistes de la gendarmerie

RETROSPECTIVE

Lundi 17 novembre	Déjeuner de travail avec le conseiller argumentaires, discours et opinion du Premier ministre
Mardi 18 novembre	Concert de l'orchestre d'harmonie de la musique de l'air et de l'espace
Jeudi 20 novembre	Conseil d'administration du Comité de la Flamme
Vendredi 21 novembre	Signature d'une convention de partenariat avec l'association Soutien commando
Lundi 24 novembre	Conseil d'administration de l'ONaCVG Visite du Mémorial des martyrs de la déportation
Mardi 25 novembre	Matinée d'information au profit du monde combattant organisée par la division cohésion nationale de l'état-major des armées Gala du Fonds de dotation du Bleuet de France
Mercredi 26 novembre	Ravivage de la Flamme par le Souvenir français
Vendredi 28 novembre	Conseil d'administration national
Lundi 1^{er} décembre	Déjeuner de travail avec le conseiller mémoire, culture et discours de la ministre des Armées et des Anciens combattants
Mardi 3 décembre	Signature d'une convention d'affiliation avec l'Association nationale des réservistes de la gendarmerie
Vendredi 5 décembre	Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
Samedi 6 décembre	Remise du prix littéraire du Bleuet de France
Dimanche 14 décembre	Cérémonie pour le 30 ^e anniversaire de la fin de mandat de la FORPRONU en ex-Yougoslavie, organisée par l'ANOPEX

Lundi 15 décembre

Déjeuner de travail du G12 avec la ministre des Armées et des Anciens combattants et la ministre déléguée

Mercredi 17 décembre

Réunion de convivialité de fin d'année organisée par le président de la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale

Réunion du comité national d'entente

Mardi 23 décembre

Réunion de travail sur les décorations au cabinet de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants

Mercredi 14 janvier

Bureau national en visioconférence

AGENDA

Mardi 16 décembre

Conseil d'administration du Fonds de dotation du Bleuet de France

Jeudi 18 décembre

Réunion du comité de pilotage du centenaire du Bleuet de France

Jeudi 8 janvier

Vœux de l'UNC

Actualités



L'UNC, au travers de son comité aide et entraide des veuves et orphelins de guerre (AEVOG), toujours aux avant-postes de la solidarité.

Mercredi 3 décembre dernier, Laurence Scoupe (UNC-02), vice-présidente nationale de l'UNC et présidente du comité consultatif AEVOG, a remis un chèque de 750 € au profit de chacun des deux petits orphelins d'un militaire du 41^e régiment de transmissions de Douai (Nord), mort en service le 17 mars 2025. La rencontre a eu lieu au domicile de leur mère, à Valenciennes, en présence de Mme Estelle Papin (à droite sur la photo), de l'Action sociale des armées, en charge de cette famille.

En 2025, le comité AEVOG aura remis 7 500 € d'aide à des veuves ou des orphelins de militaires décédés en service.